



Assurance Multifaces Dommages aux biens et perte d'exploitation

LA MEILLEURE ASSURANCE POUR GARANTIR VOS LOCAUX PROFESSIONNELS, VOS MATÉRIELS ET PRÉSERVER LA CONTINUITÉ DE VOTRE ACTIVITÉ

Ce programme d'assurance rédigé en « tous risques sauf » se caractérise par son étendue des garanties et sa simplicité de gestion



Risques couverts:

- Incendie et risques annexes, événements climatiques
- Vol (avec ou sans effraction), actes de vandalisme
- Dégâts de eaux
- Bris de machine et matériel informatique
- Dommages électriques
- □ Bris de glaces
- Perte d'exploitation et frais supplémentaires, carrence de fournisseur, carrence de client, pénalités contractuelles
- Malveillance informatique

Offre adaptée et complète :

- Couverture de vos biens en tous lieux (que vous ensoyez propriétraire, locataire ou garant)
- Aucun moyen de prévention exigé
- Garantie des matériels transportés par vos salariés
- Remplacement des matériels à neuf ou à la valeur de remplacement pour du matériel équivalent, sans vétusté pendant 5 ans
- Accompagnement en cas de Crise majeure (site principal indisponible ou détruit)
- Rédaction du texte de garantie en «tous risques sauf» mode de rédaction le plus large en terme d'étendue de garantie et le plus simple en terme de compréhension